

**PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT
ET DE SOINS
ANTIBIOTHÉAPIE INTRAVEINEUSE
À DOMICILE**

**TRAITEMENT ADMINISTRÉ AVEC LE
SYSTÈME AMBULATOIRE D'INFUSION**

INTERMATE

2021

Traitement de texte : Josée Chagnon, infirmière clinicienne, SLCR, 2021
Hinda Madoui, technicienne en administration,
Direction des soins infirmiers

Illustrations : Baxter Healthcare Corporation

Distribution : Service des publications
Hôpital Sainte-Justine
3175 Côte Sainte-Catherine
Montréal (Québec)
H3T 1C5
Tél. (514) 345-4631

ISBN : 2-921858-46-0

Dépôt légal : 2e trimestre 1997

Révisé Mai 2007, Juin 2014, Février 2020, Août 2021

Bibliothèque Nationale du Québec
Bibliothèque Nationale du Canada

ISBN: 2-89619-023-6

Dépôt légal:

© Hôpital Sainte-Justine, 1997, 2007, 2014, 2020, 2021

Il est illégal de reproduire une partie quelconque de ce volume sans autorisation de la maison d'édition. Toute reproduction de cette publication, par n'importe quel procédé, sera considérée comme une violation du droit d'auteur.

REMERCIEMENTS

Nous remercions les membres du comité d'antibiothérapie dont la participation active, la collaboration et la richesse des échanges, ont permis la mise sur pied d'un programme adapté aux besoins de notre clientèle.

Nous remercions les infirmières du Service de Liaison / Consultation Réseau pour leur étroite collaboration au niveau du programme d'antibiothérapie intraveineuse à domicile.

Mise à jour 2021 : Josée Chagnon, infirmière clinicienne

Révision 2020 : Geneviève Harbec, cadre conseil en science infirmière
(plateau soins pédiatriques) – Agent de changement

Août 2021 : Nouvelle mise en page
Hinda Madoui, technicienne en administration,
Direction des soins infirmiers

TABLE DES MATIÈRE

INTRODUCTION.....	1
PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT	3
1. Buts	3
2. Déroulement	3
3. Objectifs spécifiques.....	4
4. Contenu.....	5
A. INTERMATE	5
Définition :	5
Contrôle du débit.....	5
B. Prévention des infections.....	6
C. Administration du médicament	7
D. Irrigation et héparinisation à la fin du traitement	9
E. Soins et surveillance de l'accès veineux en place	10
F. Précautions à prendre lors des activités quotidiennes	11
G. Personnes à contacter en cas de besoin	12
H. Plan de traitement	12
I. Ordonnance et programmation	13
ADMINISTRATION D'UN ANTIBIOTIQUE	
AVEC LE SYSTÈME INTERMATE.....	15
QUESTIONS.....	16
RÉFÉRENCES.....	16

INTRODUCTION

Afin de favoriser le retour à domicile des enfants recevant un traitement d'antibiotique intraveineux, nous avons développé un programme d'enseignement et de soins qui vous permet de faire les apprentissages nécessaires pour être autonome pour certains soins.

Une infirmière clinicienne, attitrée au programme, sera votre personne ressource pendant la période d'apprentissage et aussi pendant la période du traitement à domicile. Le soutien, suite à votre retour à domicile, sera assuré par les infirmières de votre CLSC.

Votre enfant sera aussi suivi par une équipe médicale qui le reverra à l'unité de médecine de jour de pédiatrie du CHU Sainte-Justine, selon une fréquence déterminée.

Le document ci-joint est un outil de référence et un aide-mémoire pour vous faciliter la tâche. Avant votre départ à domicile, nous allons nous assurer que vous êtes à l'aise de poser les gestes requis.

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT

1. Buts

- Informer l'enfant et la famille sur les différents aspects du programme d'antibiothérapie à domicile ainsi que sur les soins, la surveillance et le suivi.
- Acquérir des connaissances, des aptitudes et des habiletés qui sont nécessaires pour que l'enfant et sa famille soient autonomes dans les soins à leur retour à domicile et qu'ils se sentent en sécurité face aux gestes à poser.

2. Déroulement

Suite à une demande du médecin traitant et après l'évaluation de l'infirmière de liaison du Service de Liaison / Consultation Réseau et du médecin infectiologue, l'enseignement auprès de l'enfant et de sa famille peut débuter. Cet enseignement est dispensé par l'infirmière clinicienne du programme d'antibiothérapie intraveineuse à domicile.

Pour faciliter l'intégration des apprentissages, une infirmière du CLSC assurera aussi le suivi nécessaire lorsque le parent ou l'enfant administre l'antibiotique par l'Intermate, 24 heures après le début du traitement. Le suivi se fera généralement au CLSC, avec un rendez-vous prévu avec la famille. Si nécessaire, l'infirmière complètera l'enseignement reçu ou du moins, consolidera celui-ci. Le tableau synthèse, disponible dans ce document, constitue un aide-mémoire facile à consulter.

De plus, afin de mieux répondre aux besoins des familles, un service de soutien téléphonique infirmier est en place au Centre de Coordination Activités Réseau du CHU Sainte-Justine de 16h00 à 8H00 durant la semaine et 24 heures par jour la fin de semaine et les jours fériés. L'infirmière réseau peut solutionner les problèmes qui se présentent et, si nécessaire, faire appel au médecin.

3. Objectifs spécifiques

Suite à l'enseignement reçu, l'enfant et sa famille seront capables:

- D'appliquer les mesures de prévention des infections afin que le traitement soit fait sans risque de contamination.
- D'utiliser l'Intermate pour administrer correctement la médication et d'apporter les correctifs nécessaires si des problèmes se manifestent.
- D'identifier l'antibiotique administré, ses particularités et les effets secondaires possibles.

L'enseignement concernant cet objectif est assumé par le pharmacien. Il remet aux parents une fiche où sont consignées les informations. Il collabore aussi étroitement avec le médecin infectiologue concernant le choix des antibiotiques: stabilité, compatibilité, contenant approprié selon le volume et la concentration lors de la préparation.

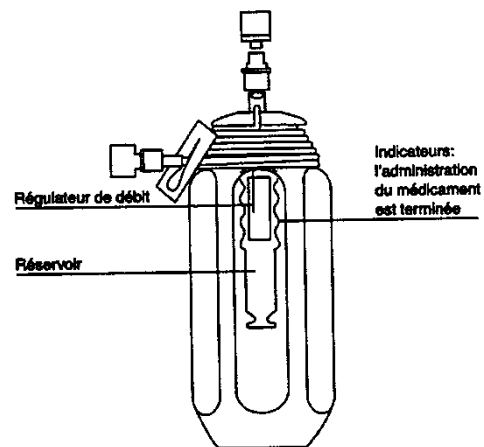
- D'irriguer avec le chlorure de sodium 0.9% et d'hépariner l'accès veineux.
- D'identifier et surveiller les points suivant : l'administration de l'antibiotique, l'état du site d'insertion de l'accès veineux et l'aspect du pansement.
- Adapter les activités de la vie quotidienne pour la durée du traitement d'antibiothérapie intraveineuse à domicile.
- D'identifier les personnes à rejoindre en cas de besoin.
- D'appliquer et de suivre le plan de traitement.

4. Contenu

A. INTERMATE

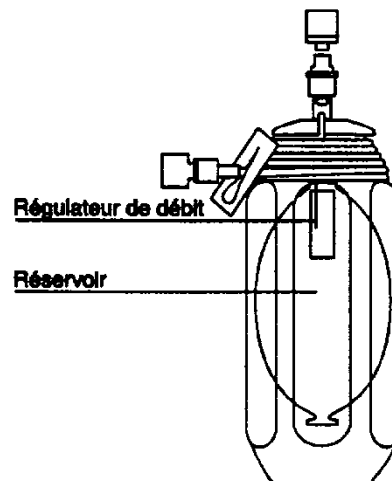
Définition :

L'Intermate est un système d'infusion qui permet l'administration de solution intraveineuse selon un délai variant de 30 minutes et 5 heures. Cette variation dans le temps d'administration est possible grâce à la structure de l'Intermate. Celui-ci est muni d'un réservoir fait d'un matériau appelé élastomère qui se distend et se gonfle tel un ballon lorsqu'il est rempli de liquide.



Contrôle du débit

Un dispositif interne appelé régulateur de débit, en association avec le réservoir qui exerce une pression positive, maintenant un débit constant dans l'écoulement du liquide tout au long du traitement.



B. Prévention des infections

Pour tout traitement, que ce soit à l'hôpital ou à domicile, des mesures d'hygiène et d'asepsie sont essentielles, particulièrement lorsque ce traitement est fait par voie veineuse. Ces mesures sont simples et faciles à appliquer : soit **le port du masque et le lavage des mains**.

➤ **Mettre le masque :**

Si un cathéter court est en place, le port du masque n'est pas nécessaire mais le lavage des mains et le respect des règles d'asepsie lors de la manipulation du matériel stérile doivent être maintenus.

➤ **Lavage des mains :**

- 1) Enlever les bagues, les bracelets et la montre.
- 2) Mouiller les mains.
- 3) Savonner les mains et les poignets avec un savon antiseptique.
- 4) Faire mousser le savon en frottant vigoureusement les mains ensemble, durant 15 à 20 secondes.
- 5) Nettoyer les ongles.
- 6) Rincer les mains sous l'eau courante.
- 7) Sécher les mains avec une serviette propre, changée quotidiennement ou utiliser un essuie-tout. Refermer les robinets avec la serviette ou l'essuie-tout.

D'autres mesures de prévention des infections s'ajoutent à celles-ci. Nous signalerons chacune de ces particularités au fur et à mesure des apprentissages.

C. Administration du médicament

L'Intermate contenant l'antibiotique doit être sorti du réfrigérateur au moins 1 heure avant de débiter le traitement, afin d'éviter que l'enfant n'éprouve des malaises à cause d'une solution trop froide. Ne pas le réchauffer en le trempant dans l'eau chaude, ni le placer dans le four micro-ondes.

Il est important de vérifier l'étiquette de la pharmacie avant utilisation. Elle doit contenir:

- Le nom de la personne qui doit recevoir le médicament
- Le nom du médicament
- La dose du médicament prescrit
- La date d'expiration sur l'Intermate

L'administration du médicament se fait de la façon suivante :

- ✓ Préparer le matériel nécessaire.
- ✓ Mettre le masque et se laver les mains.

Matériel nécessaire :

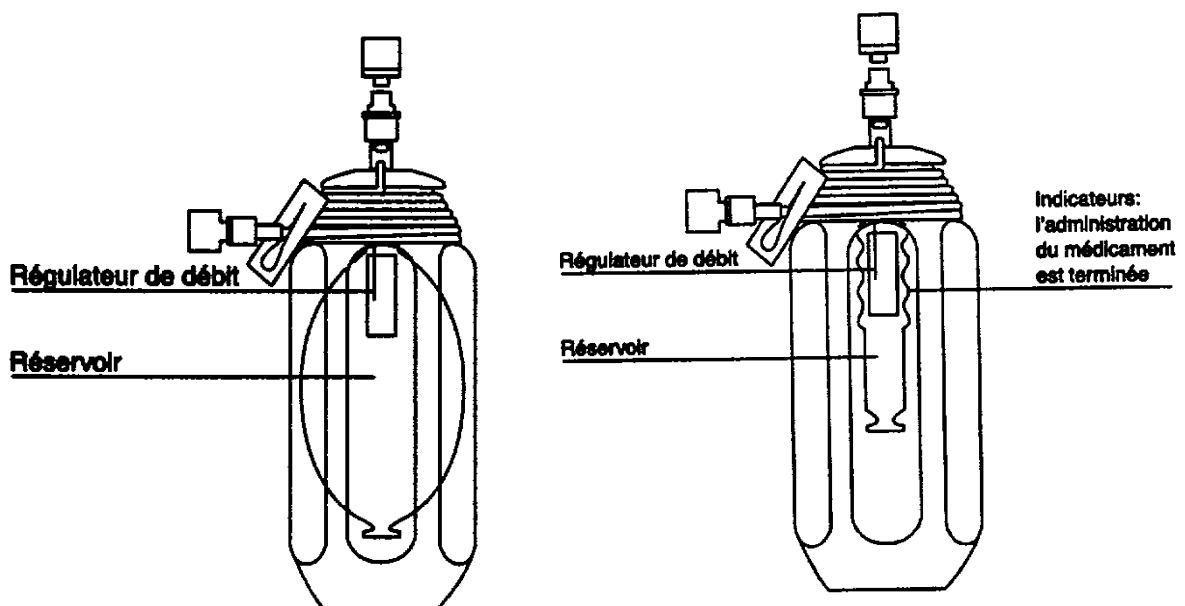
- Intermate
- 2 seringues de 10 ml de Chlorure de sodium 0.9%
- 1 seringue de 3 ml d'Héparine
- 2 grands tampons d'alcool

Procédure :

1. S'installer sur une table bien nettoyée, y déposer une serviette propre et rassembler le matériel. Mettre le masque et se laver les mains.
2. S'assurer que le vide d'air de la tubulure de l'Intermate est fait jusqu'au bout : Ouvrir la pince régulatrice de débit et enlever l'embout protecteur de la tubulure sans toucher à l'extrémité. S'assurer qu'une goutte de liquide s'écoule. Lorsque le vide d'air est fait, refermer la tubulure avec l'embout protecteur et fermer la pince.

3. Vérifier si le protecteur d'embout des seringues est bien en place et si la solution est claire. Pour chaque seringue, dévisser légèrement le protecteur d'embout de la seringue, ne pas le retirer complètement. Tenir la seringue à la verticale, pousser sur le piston pour le dégager et pour enlever l'air de la seringue. Revisser le protecteur d'embout.
4. Désinfecter, avec un gros tampon d'alcool le connecteur sans aiguille de l'accès veineux, environ 15 secondes et laisser sécher 15 secondes.
5. Adapter et visser une seringue de Chlorure de sodium 0.9% au connecteur sans aiguille, ouvrir les pinces et rincer le cathéter avec 5 à 10 ml. Retirer la seringue du connecteur.
6. RE-désinfecter, avec le gros tampon d'alcool, le connecteur sans aiguille environ 15 secondes et laisser sécher 15 secondes.
7. Adapter et visser à fond la tubulure de l'Intermate au connecteur.
8. Ouvrir la pince de la tubulure de l'Intermate et s'assurer que toutes les pinces de la rallonge de l'accès veineux sont ouvertes. L'administration du médicament débute.

**Pendant l'administration, le réservoir diminue graduellement de volume.
Lorsqu'il est vide, le ballonnet (réservoir) de l'Intermate est dégonflé.**



D. Irrigation et héparinisation à la fin du traitement

- ✓ Mettre un masque
- ✓ Se laver les mains

Procédure :

1. Fermer la pince de l'Intermate, puis enlever ce dernier du connecteur sans aiguille.
2. Désinfecter, avec le gros tampon d'alcool, le connecteur sans aiguille environ 15 secondes et laisser sécher 15 secondes.
3. Adapter et visser une seringue de Chlorure de sodium 0.9% au connecteur et rincer avec 5 à 10 ml. Retirer la seringue du connecteur.
4. RE-désinfecter, avec le gros tampon d'alcool, le connecteur sans aiguille environ 15 secondes et laisser sécher 15 secondes.
5. Adapter et visser une seringue d'héparine et rincer avec 1,5 ml minimum. Retirer la seringue du connecteur.
6. S'assurer que toutes les pinces sont fermées.
7. Vérifier le site de l'accès veineux : il ne doit pas y avoir de chaleur, douleur, rougeur ou œdème.

E. Soins et surveillance de l'accès veineux en place

Pour réaliser un traitement d'antibiothérapie, un accès veineux est installé par voie périphérique ou centrale. Ce dispositif exige des soins et des attentions spéciales pour assurer son bon fonctionnement.

- Si une voie centrale est utilisée « Picc line, Port-A-Cath, Broviac, etc... » le **port du masque** est exigé en plus du **lavage des mains**.
- Pour le cathéter central veineux à accès périphérique, appelé « Picc line », une rallonge est installée dès le début du traitement et elle est laissée en place pour la durée de celui-ci. Cette rallonge est munie de pinces. S'assurer que les pinces sont fermées lorsque le cathéter n'est pas utilisé.
- Au moins 1 fois par jour, vérifier au site d'insertion la présence de rougeur, chaleur, douleur ou gonflement. Si vous décelez un ou plusieurs de ces signes, contacter rapidement l'infirmière ressource.
- Si un problème quelconque se manifeste (retour de sang dans la tubulure, fuite de liquide au site d'insertion ou autre), contacter rapidement l'infirmière ressource.
- S'il s'agit d'un cathéter central veineux à accès périphérique ou autre voie centrale, le pansement est changé 1 fois par semaine par l'infirmière lors de la visite à l'unité de médecine de jour. À la maison, si le pansement a tendance à se décoller, le consolider avec du diachylon.
- Le connecteur sans aiguille et la rallonge en Y sont changés 1 fois / semaine lors des visites de suivi, au même moment que le changement de pansement.

* Si une douleur ou de l'inconfort sont ressentis, au niveau du bras porteur du dispositif intraveineux, suite à son installation, son retrait ou d'un effort, l'application de compresses tièdes et/ou l'administration d'acétaminophène peuvent être utilisés. Si la douleur ou l'inconfort persistent, contacter l'infirmière-ressource.

F. Précautions à prendre lors des activités quotidiennes

Le programme d'antibiothérapie intraveineuse à domicile permet le retour à la maison et la reprise des activités normales de la vie quotidienne.

Par contre, quelques précautions s'imposent :

- ✓ Éviter de pratiquer des sports de contact ou de se chamailler.
- ✓ Éviter de participer aux cours d'éducation physique
(billet médical disponible).

- ✓ Éviter de mouiller le pansement de l'accès veineux au moment du bain ou de la douche.
(Emballer le bras avec une pellicule plastique ou une serviette)

- ✓ Éviter de faire des gestes répétitifs avec le bras porteur du « Picc line ».
- ✓ Tenir la tubulure hors de la portée des animaux domestiques afin qu'ils ne puissent l'endommager.

G. Personnes à contacter en cas de besoin

Infirmière ressource : _____

Entre 8h00 et 16h00, du lundi au vendredi. Téléphone: (514) 345-4720.

Infirmière soutien :

Afin de mieux répondre aux besoins des familles, un service de soutien infirmier est en place au Centre de Coordination Activités Réseau du CHU Sainte-Justine de 16h00 à 8h00 durant la semaine, et 24 heures par jour la fin de semaine et les jours fériés. L'infirmière réseau peut vous aider à solutionner les problèmes qui se présentent et fera appel au médecin si nécessaire.

Si Urgence seulement

Soir, nuit, fins de semaine et jours fériés

Tel : (514) 345-4992

Contacteur : L'infirmière réseau du Centre de Coordination Activités Réseau

H. Plan de traitement

Horaire d'administration de l'antibiotique _____

Suivi de l'infirmière du CLSC :

- Supervision jusqu'à autonomie pour l'administration de la médication par l'Intermate.
- Si nécessaire, changement du pansement de l'accès veineux 1 fois par semaine ou au besoin.
- Autres : _____

Suivi au CHU SAINTE-JUSTINE 1 fois / semaine :

- Analyses sanguines *Centre de prélèvements, 1^{er} étage bloc 2 :* _____
- Visites médicales au programme d'antibiothérapie intraveineuse à domicile
Unité de médecine de jour 3^e étage bloc 1 : _____
- Autres rendez-vous : _____

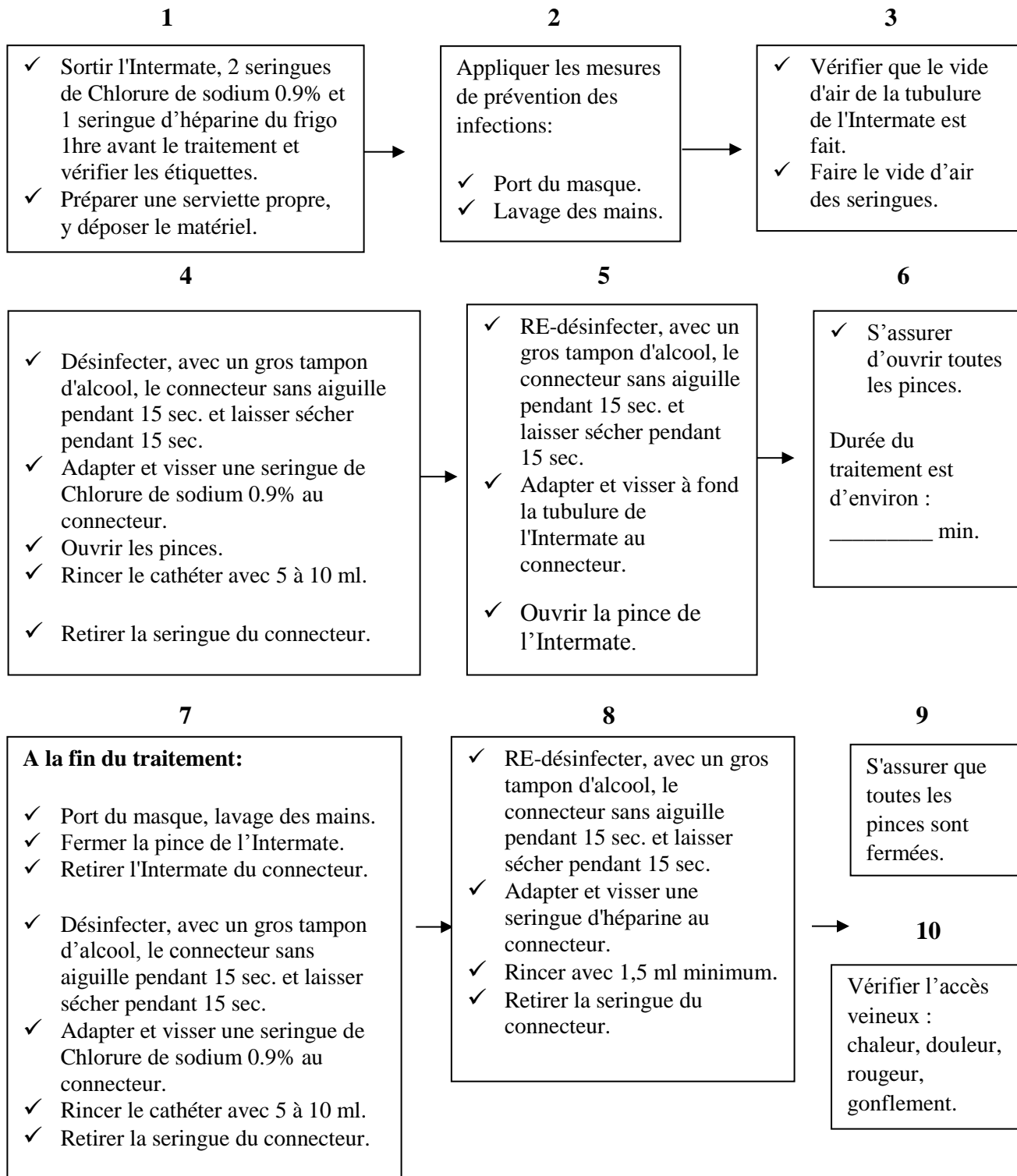
I. Ordonnance et programmation

RX :	
PROGRAMMATION :	Volume résiduel : _____ ml.
INTERMATE	Volume de dose : _____ ml.
	Durée de dose : _____ min.
	Cycle de dose : _____ hres.
	Horaire : _____.

NOTE : **Conserver les réservoirs usagés vides et rapporter les
à votre prochain rendez-vous.**

L'infirmière en disposera de manière sécuritaire.

ADMINISTRATION D'UN ANTIBIOTIQUE AVEC LE SYSTÈME INTERMATE



QUESTIONS

Si vous avez des questions, les noter sur cette feuille afin de pouvoir les poser à l'équipe soignante.

Si vous avez des inquiétudes, les noter sur cette feuille afin de pouvoir en discuter avec l'équipe soignante.

RÉFÉRENCES

Direction de la Santé Publique (2006). Le lavage des mains.

www.santepub-mtl.qc.ca/mi/etiquette/pdf/lavagemain2006.pdf